Informations de base

1998/2029(COS) COS - Procédure sur un document stratégique (historique)	Procédure terminée
Observatoire européen des PME. 5ème rapport annuel 1997 **Subject** 3.45.02 Petites et moyennes entreprises (PME), artisanat	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	ECON Economique, monétaire et politique industrielle		
Conseil de l'Union européenne			

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
23/01/1998	Publication du document de base non-législatif	N4-0115/1998	Résumé
20/02/1998	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
25/06/1998	Vote en commission		Résumé
25/06/1998	Dépôt du rapport de la commission	A4-0255/1998	
16/09/1998	Débat en plénière		
17/09/1998	Fin de la procédure au Parlement		
12/10/1998	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1998/2029(COS)
Type de procédure	COS - Procédure sur un document stratégique (historique)
Sous-type de procédure	Document stratégique de la Commission
Base juridique	Règlement du Parlement EP 148
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/4/09712

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A4-0255/1998 JO C 313 12.10.1998, p. 0006	25/06/1998	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T4-0525/1998 JO C 313 12.10.1998, p. 0134-0198	17/09/1998	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	N4-0115/1998	23/01/1998	Résumé

Observatoire européen des PME. 5ème rapport annuel 1997

1998/2029(COS) - 17/09/1998 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Michel SCARBONCHI (ARE, F) sur l'Observatoire européen des PME, le Parlement européen approuve l'inclusion dans le rapport 1997 de l'Observatoire d'études thématiques sur les PME du tourisme et de l'environnement, de tendances générales sur la situation des PME dans les pays de l'AELE et de l'inclusion d'un chapitre intitulé "le tableau de bord européen des PME" qui offre des informations de base utiles sur la structure et le développement des PME. Il invite la Commission à présenter dès l'an prochain un rapport annuel sur "l'état des petites entreprises" allant au-delà du rapport annuel de l'Observatoire en proposant une évaluation annuelle des politiques et initiatives communautaires destinées aux PME et proposant de nouvelles orientations. Il appelle de ses voeux une simplification et une amélioration du cadre juridique des PME et demande plus de rapidité dans la mise en oeuvre des programmes d'aide aux PME ainsi que dans la mise à disposition des ressources. Il souscrit pleinement à l'introduction de guichets uniques qui coordonnent l'offre des services pour les PME et contribuent à simplifier la procédure de demande de subvention. A l'avenir, il réclame un meilleur ciblage des PME des régions rurales dans les programmes communautaires, des aides pour les régions touristiques développées mais en déclin, des programmes d'aide à la formation et à l'adaptation des ressources humaines, des mesures pour faire connaître l'euro par le tourisme. Il demande que le prochain rapport : -détermine dans quelle mesure les PME, et notamment les micro-entreprises, seront touchées par les changements qui interviendront dans les régimes de sécurité sociale; -étudie la mesure dans laquelle le concept de benchmarking est appliqué par les PME; -fasse une étude comparative sur l'accès des PME au capital par le biais des banques, bourses de valeurs, sociétés de participation et autres sources de financement; -examine le problème de la coordination entre les différents programmes européens axés sur les PME. Le Parlement européen réclame également qu'une meilleure attention soit donnée par les PME aux questions environnementales. Il demande également à la Commission de prendre des mesures pour renforcer les crédits alloués au programme EXPROM, à promouvoir les PME dans les foires internationales et à défendre le principe de la réciprocité en ce qui concerne l'ouverture des marchés des pays tiers.

Observatoire européen des PME. 5ème rapport annuel 1997

1998/2029(COS) - 23/01/1998 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation du Vème rapport annuel de l'Observatoire européen des PME. CONTENU : Ce rapport vise à offrir une vue d'ensemble structurée des PME et des entreprises artisanales en Europe, en termes tant quantitatifs que qualitatifs. Rédigé de manière indépendante par le "European Network for SME research", il porte à la fois sur les PME des 15 Etats membres ainsi que sur celles des pays de l'Espace Economique Européen, soit 19 pays au total. Il traite d'un grand nombre de sujets touchant au thème général de "l'intégration européenne" des PME : performances économiques des PME et des entreprises artisanales, environnement économique et comportement des PME, politiques d'entreprise sur le plan européen et national et suivi du Marché Unique dans ce contexte. Il comporte également deux études approfondies spécifiquement consacrées au tourisme et à l'environnement. En ce qui concerne la politique européenne en faveur des PME, le rapport relève que son objectif général est de créer un environnement favorable au développement des PME dans l'ensemble de l'Union, à améliorer leur compétitivité et à soutenir le processus d'européanisation et d'internationalisation des entreprises. Par ailleurs, le rapport replace l'activité de la Commission en matière de PME dans le contexte de la lutte contre le chômage et insiste sur l'importance du secteur des PME en terme de contribution à la croissance, à la compétitivité et à l'emploi. Il souligne également les effets des actions engagées au plan communautaire en vue de promouvoir une nouvelle culture d'entreprise (notamment, dans le cadre des lignes directrices pour l'emploi). Ce rapport apporte également des éclairages sur les performances strictement économiques des PME européennes. Il aborde notamment les questions de la compétitivité dans le cadre communautaire (Europe des 15) et dans le cadre plus élargi de l'EEE. Il s'intéresse également au cadre spécifique des PME en zones rurales et donne des indications sur les défaillances et les faillites dans ce secteur, illustrant leur état de santé général. Le rapport apporte également des éclairages sur les développements récents en matière de politique de PME. Les politiques sont toujours fortement influencées par les taux de chômage élevés et par la nécessité d'atteindre une croissance économique durable. Selon le rapport, une série de mesures sont nécessaires pour promouvoir de manière plus approfondie le secteur européen des PME. A cet égard, il insiste sur les thèmes suivants : -réduction des contraintes administratives, -amélioration de l'environnement fiscal des PME, -questions liées au travail et à l'emploi (qualifications des employeurs, notamment), -internationalisation, -développement de la R&D, -innovation.